



Communiqué

Permanence des usagers de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé

Pont-l'Abbé, le 4 janvier 2021 – Les représentants des usagers de la Commission des Usagers de l'Hôtel-Dieu assurent une permanence pour tout patient ou famille qui souhaite échanger avec eux. Les représentants des usagers sont à leur disposition tous les premiers jeudis du mois, de 10h à 12h dans les locaux partagés avec l'association Entraide Cancer situés au rez-de-chaussée du bâtiment Saint-Augustin.

La prochaine permanence est prévue le jeudi 7 janvier 2021.

Les représentants des usagers de l'Hôtel-Dieu désignés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont présents dans différentes instances de l'Hôtel-Dieu et notamment la Commission des Usagers (CDU) pour faire entendre la voix des usagers et veiller au respect de leurs droits. Ils facilitent l'expression des usagers, favorisent le dialogue et l'échange avec les professionnels hospitaliers. Ils portent également la parole des usagers dans les différentes commissions et instances de décision.

La Commission des Usagers a pour mission de veiller au respect des droits des usagers et de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des personnes malades et de leurs proches et de la prise en charge.

Pour faciliter l'écoute des usagers, elle a accès à l'ensemble des plaintes et réclamations adressées à l'établissement, ainsi qu'aux réponses et aux suites qui y ont été apportées par les responsables de l'établissement. Elle est vigilante à ce que toute personne soit informée des voies de recours et de conciliation dont elle dispose. Elle contribue, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Tout patient, famille ou proche peut contacter un représentant des usagers de l'établissement pour s'informer sur ses droits et obligations et/ou le solliciter sur une situation.

A propos de l'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé

L'Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé est un établissement de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve. En tant que centre hospitalier du Pays Bigouden, sa mission est de répondre aux besoins de santé de la population et d'être pour chacun le pivot de son parcours de soins. Pour cela, l'Hôtel-Dieu participe au service public hospitalier et développe toutes les prises en charge de proximité en médecine, chirurgie, urgences/SMUR, périnatalité, soins de suite, santé mentale et hébergement pour personnes âgées dépendantes. Il dispose de 401 lits et places et emploie pour ses missions 550 salariés.

A propos de l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve

L'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve est composée de neuf établissements sanitaires et médico-sociaux à but non lucratif, créé par la Congrégation des Sœurs hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve en 2010 et dont le siège est à Lamballe. Les établissements sont répartis en Bretagne (8) et en Provence (1). HSTV compte près de 2 400 salariés (pour 2 000 ETP) et gère 195 millions d'euros de budget. Ses objectifs sont de

développer la démarche "hospitalité" dans l'ensemble de ses établissements, de répondre de manière coordonnée aux besoins des populations concernées et de proposer des projets qualité harmonisés au service des usagers, tout cela dans le respect des valeurs portées par la Congrégation depuis plus de 350 ans.

Contact presse

Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé

Matthias Aballéa – Directeur - Tél. : 02 98 82 40 10 - direction@hotel-dieu.hstv.fr